



# COMPTE-RENDU CHSCTREA Ile De France

5 juillet 2022

Un CHSCT délocalisé à Brie Comte Robert - en raison de la visite du ministre le même jour - , organisé en mode hybride.

Présent.es pour le Snetap-FSU : Claire Pinault, Carlos Pereira, Fathia Lounici, Maribel Lacoste, Jean-Philippe Bayeul, Karine Gauthier, Cyrille Noël, Sabri Djelidi et Tony Dos Santos - secrétaire du comité.

## 1. Autoévaluation du CHSCTREA IDF

Même si l'outil mon [CHSCT en 36 questions](#) - conçu par les ISST -, n'est pas adapté sur toutes les questions pour un CHSCTREA, il permet aux membres d'un côté, à l'administration de l'autre, d'évaluer le fonctionnement de l'instance.

Lors de ce comité, après comparaison des résultats, des perspectives d'amélioration ont émergées. Le président - le DRIAAF - et le **Snetap-FSU** sont d'accords pour :

- une meilleure communication des travaux du CHSCTREA + une publication de la liste des membres dans tous les centres de la région ;
- la présence de la médecine de prévention en séance plénière. Elle doit être anticipée en matière de coordination entre l'est et l'ouest francilien + rapport annuel à présenter ;
- un bilan *Santé, Sécurité et Conditions de Travail* à présenter chaque année (le premier sera fait cet automne) ;
- une meilleure visibilité des assistantes sociales dans l'instance ;
- un rapport d'inspection de l'ISST à présenter systématiquement en séance plénière ;
- donner davantage de moyens aux membres du CHSCTREA qui sont agent.es ACB ;
- ne pas oublier de visiter des sites isolés comme Montreuil ;
- nommer un représentant des agents de prévention pour les séances plénières ;
- augmenter les moyens à la DRIAAF pour traiter des sujets liés au CHSCTREA ;
- demander aux directions d'EPL d'inclure les sujets S&ST – Santé, Sécurité et condition de Travail - lors des préentrées (les inclure dans les guides d'accueil) ;
- demander aux présidents de CoHS de faire en sorte de traiter à chaque instance, les problématiques soulevées dans les registres SST et DGI.

## 2. 7<sup>ème</sup> vague COVID

La DRIAAF n'a pas de recommandations de la DGER à nous transmettre à ce sujet.

Le **Snetap-FSU** regrette que les services centraux n'aient pas actualisé la FAQ dédiée ou envoyer à tous les agent.es des recommandations sur le port du masque ou la nécessaire distanciation sociale dans le cadre des réunions de sortie. Le **Snetap-FSU** alerte sur la nécessaire anticipation de ce risque pour la rentrée scolaire.

### 3. Note de service sur le télétravail

Le **Snetap-FSU** rappelle que ce mode de travail est apprécié des agent.es - notamment à Brie. L'annonce par la direction de cet établissement de ne pas le systématiser à la rentrée interroge. Certes, les collègues doivent suivre les procédures de demande de télétravail mais la direction devra motiver son refus par écrit, sachant que les collègues peuvent saisir les CAP/CCP.

### 4. Suivi des conditions de travail des agent.es et apprenant.es en situation d'handicap

Le SRFD reconnaît que cette thématique n'a pas avancée pendant la mandature – le *covid* ayant concentré toutes les attentions - mais il souhaite mettre en place à la rentrée, une approche croisée et intégrale et consulter les personnels et usagers par spécialité. Il annonce mettre en place une réelle décharge – de ¾ heure – effective dès la rentrée, pour les collègues qui sont les relais locaux en matière d'handicap.

Le **Snetap-FSU** accueille favorablement cette initiative, même s'il rappelle que ce temps consacré n'est pas supplémentaire mais bien au dépend d'autres missions.

### 5. Situation du management au CFA/CFPPA Saint Germain-Maisons Lafitte

Après avoir entendu une des membres de l'instance témoigner du non respect par la directrice de ce centre - entre autres - de la confidentialité d'échanges dans des commissions locales, le Directeur de Saint Germain - qui était présent au CHSCTREA - a assuré lui faire un rappel à l'ordre. Pour l'instant en arrêt de travail, le DRIAAF n'a pas caché souhaiter lui apporter tout l'accompagnement nécessaire en cas, notamment, de demande de mutation.

Pour le **Snetap-FSU**, l'attitude de cette directrice de centre n'est pas acceptable. Les conditions de travail se sont fortement dégradées depuis sa venue. La cause : son management. Elle ne doit plus être reconduite à la tête de cette structure.

### 6. Points divers

- A propos du bilan sur des espaces de discussion, Le SRFD annonce que ce dispositif avance bien à Brie mais reconnaît que cela n'a pas encore débuté à La Bretonnière ;
- Plan de prévention canicule : le message de la DGER a été relayé aux directeurs lors de la semaine concernée. En réponse à l'intervention du **Snetap-FSU** - nécessité de surveiller les conditions de travail des jeunes dans ce contexte -, le DRIAAF rappelle que cela fait partie des obligations des maîtres de stage ;
- Situation personnelle délicate d'un agent. Le secrétaire du CHSCTREA fait le point sur le suivi.

- Fusion des instances médicales : le SRFD assure ne pas avoir reçu de directives de la part de la DGER sur ce qu'on appelle la *période transitoire*.
- Formation TUTAC : Le SRFD n'est pas encore en mesure de répondre à la demande du **Snetap-FSU**, à savoir quel est le contenu dans cette formation, en matière de S&ST – comme par exemple l'obligation des agent.es en matière de transport des élèves
- Enquête climat scolaire : le **Snetap-FSU** demande qu'une véritable analyse soit fait dans les CoHS puis au CHSCTREA.

Pour la délégation **Snetap-FSU**,

Tony Dos Santos